

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
TUBIZE**



Service : Secrétariat général
Agent traitant : Floriane LEMPEREUR
☎ 02/391.08.16 - 2581
✉ floriane.lempeur@cpas-tubize.be

1480 TUBIZE, 10 novembre 2023
Rue des Frères Taymans 32

Ville de Tubize
A l'attention du Conseil Communal
Grand Place 1
1480 TUBIZE

VILLE DE TUBIZE

15 NOV. 2023



IMIO010148000086588

Concerne : Séance du Conseil communal du 09 octobre 2023 – question orale des Conseillers CAPIZZI, MENEN, LANGENDRIES et DEKEMPENEER

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Nous sommes au regret de devoir vous informer que la question orale reprise sous rubrique a eu un impact défavorable sur nos services.

Elle a évidemment suscité une vive émotion, tant sur le fond et que sur la forme. Sur le fond car nous prenons très au sérieux toute interpellation faite au sujet des services du CPAS dont nous sommes responsables. Sur la forme aussi parce que la question dans sa formulation laissait sous-entendre des manquements graves.

Sur le fond, nous faisons l'hypothèse que les conseillers ont souhaité s'enquérir d'une situation qui les inquiétait. Nous les remercions d'être vigilants et d'être au service des citoyens. Nous partageons ces valeurs.

Sur la forme, nous faisons l'hypothèse que l'émotion a pris le pas sur la raison et que le manque de confiance et de considération ressentis à l'égard du travail effectué par les services du CPAS ne sont qu'une perception.

Nous savons qu'un contexte sensible qui suscite de l'émotion touche à nos valeurs et nos opinions. Nous savons aussi qu'un tel contexte est source de biais cognitifs, lesquels peuvent avoir un impact considérable sur nos décisions et notre perception de la réalité. Lorsqu'une information touche quelque chose de très émotif en nous, il nous paraît cependant être de notre devoir d'être vigilant au niveau de la vérification des sources.

En l'espèce, nous ne souhaitons pas prendre des décisions impulsives, juger ou ignorer des informations importantes, nous souhaitons être responsables et demander aux élus, dans l'hypothèse où ils seraient informés d'éléments suspects à l'égard de nos services, de bien vouloir nous contacter rapidement et directement.

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE**

1480 TUBIZE, 10 novembre 2023
Rue des Frères Taymans 32

Si la question a finalement été traitée à huis clos, elle a néanmoins été publiée sur le site de la Ville et fait l'objet d'une présentation en séance publique. Tout ce processus a par la force des choses concouru à une propagation des éléments soutenus par la question.

Il nous revient que cette démultiplication d'émotions fortes a déclenché auprès de différentes personnes la décision d'investiguer sur les services de notre maison de repos.

Si nous n'avions pas le pouvoir d'agir en amont, vous sensibiliser aujourd'hui sur les conséquences de la situation nous semble extrêmement important. Nous vous informons que ces comportements que nous qualifions de maladroits portent aujourd'hui atteinte à l'image de notre institution et même à des personnes. Nous ne pouvons le tolérer.

En effet, en tout temps, l'administration et les conseillers du CPAS se tiennent à disposition de la population, des Conseillers communaux, des Echevins et du Bourgmestre de même que de toute autorité pour expliquer et répondre aux questions qui se posent à l'égard de la gestion des services.

Pour les personnes ayant un intérêt particulier, il nous semble fondamental qu'elles soient redirigées vers les services du CPAS avant d'exposer publiquement des situations particulières et risquer des débordements. Ces personnes peuvent par ailleurs toujours contacter le service d'inspection de référence si elles l'estiment nécessaire.

Nous espérons que vous comprendrez notre besoin de vous informer de la situation et que la présente témoignera de notre confiance et de notre soutien envers les services du CPAS. Nous souhaitons que ce courrier soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil communal pour que sa teneur soit communiquée à l'ensemble des conseillers et conseillères.

Nous espérons que notre volonté de vous partager nos attentes pour le futur attestera de notre volonté de travailler conjointement dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice de tous.

Restant à votre entière disposition pour de plus amples informations sur le présent courrier ou sur les services du CPAS, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos cordiales et respectueuses salutations.

Pour les Conseillères et Conseillers de l'Action Sociale,

La Directrice générale,

G. DEWEYST



Le Président,

E. JADIN